REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-215602616-20260429-2026_05_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LA VRAIE CROIX

Séance du 29 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril, à vingt heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUIBLIN Pascal, Maire,

Présents : P.GUIBLIN – S.ROUSSELET – P.BOUVET – M.LEFORT – S.GRAVIER – L.CELLIER – C.ROLLAND – S.SOUNDRON – L.HEYMANS – G.LE CADRE – S.DUBOT – S.TACHEAU – P.BONNIN
Convocation : le 22 avril 2026
Absents excusés : M.PRIME pouvoir donné P.BOUVET – S.DEJARDIN pouvoir donné à S.ROUSSELET
Absents : -
Secrétaire de séance : S.SOUNDRON a été désigné secrétaire de séance.

2026-05-08 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS POUR SIÉGER AUX COMMISSIONS / COMITÉS DE QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

Suite au bureau communautaire de Questembert communauté, Monsieur el Maire expose au conseil municipal qu'il est créé 3 commissions obligatoires avec des conseillers communautaires :

- Commission FINANCES/CLECT

- Commission ECONOMIE AGRICULTURE INSERTION PROFESSIONNELLE

- Commission TOURISME

Par ailleurs il est créé les 3 comités suivants pour lesquels il convient de nommer des titulaires et suppléants (il peut y avoir des conseillers communautaires et des conseillers municipaux) :

• **Comité Aménagement et Transitions-Mobilités** (avec 2 vice-présidences) composé de : 2 Vice-Présidents délégués à la thématique Aménagement et à la thématique Transitions-Plan Climat-Mobilités, et 3 membres par commune (2 titulaires et 1 suppléant),

• **Comité Culture** composé du : Vice-Président délégué à la thématique (affaires culturelles et réseaux des médiathèques), et 2 membres par commune (1 Titulaire et 1 suppléant) ;

• **Comité Déchets / Services techniques / Voirie / Patrimoine bâti** (avec 2 vice-présidences) composé de : 2 Vice-Présidents délégués à la thématique Déchets et à la thématique Services techniques/ Équipements communautaires, et 3 membres par commune (2 titulaires et 1 suppléant)

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité valide pour les commissions obligatoires les titulaires et suppléants comme suit :

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-215602616-20260429-2026_05_08-DE

Commissions	Titulaires	Suppléants
Commission Finances (CLECT* / Achats - Marchés publics / Ressources Humaines / Formation)	Pascal GUIBLIN	Sandra ROUSSELET
Commission Économie / Agriculture / Insertion professionnelle	Pascal GUIBLIN	Sandra ROUSSELET
Commission Tourisme	Sandra ROUSSELET	Pascal GUIBLIN

- Désigne à l'unanimité pour les comités suivants :

Commissions	Titulaires	Suppléants
Comité Aménagement / Transition - Mobilités	Patrick BOUVET Mickaël PRIME	Loïc CELLIER
Comité Culture	Marie LEFORT	Lyse HEYMANS
Comité Déchets / Services techniques / Voirie / Patrimoine bâti	Patrick BOUVET Loïc CELLIER	Sandra ROUSSELET

Fait et délibéré les jour, mois et an susvisés.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Pascal GUIBLIN



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
et publication ou notification du